



**QUARTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019**  
**4EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019**

**19 È 20 DI DICEMBRE DI U 2019**  
**19 ET 20 DECEMBRE 2019**

2019/O2/111

***Question orale déposée par M. Pierre GHIONGA  
au nom du groupe « La Corse dans la République »  
“A Corsica indè a Republica”***

**OBJET : Déploiement du très haut débit en Corse.**

Monsieur le Président,  
Chers collègues,

La délibération de l'Assemblée de Corse n°18/226, dans sa réunion du 29 juin 2018, a autorisé la signature de la convention de Délégation de Service Public inhérente à la conception, à l'établissement et à l'exploitation de réseau de Très Haut Débit de la Corse, prévoyant ainsi le déploiement sur 5 ans de 170.000 prises.

Au terme d'une procédure encadrée qui aura duré 1 an et demi, puis de 6 mois de négociations assorties d'un cahier des charges strict, le marché a été attribué en 2017 à SFR Collectivités, puis la convention signée en octobre 2018.

La signature de cette convention permettant ainsi la création de la société de projet « *Corsica Fibra* » chargée d'assurer la conception, le financement, la construction, la commercialisation, l'exploitation et la maintenance du réseau à Très Haut Débit.

Naturellement, mes collègues et moi-même, n'entrerons pas dans la polémique autour de l'attribution de ce marché et de la procédure judiciaire qui vise la Collectivité de Corse.

Cette délégation de service public, établie pour une durée de 30 ans, drainant quelques 327M€, 275 provenant de SFR et 52 de fonds publics (CdC, Feder et PEI confondus) engagera la Corse :

- sur le chemin de la modernité : 344 communes devraient être raccordées à la fibre optique par le procédé FTTH (Fiber to the home) ;
- sur la voie de l'ambition professionnelle : à peu près 300 emplois devraient être créés ;
- et sur celle du dynamisme économique : en effet, l'arrivée de la fibre optique ferait grimper de 3% le PIB d'un territoire.

Pour ma part, je ne peux que vous en féliciter. En effet, vous concrétisez les ambitions de la majorité à laquelle j'appartenais. J'en veux pour preuve le vote en juillet 2012 (parmi les 1ères régions de France) du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Corse (SDTAN), pierre angulaire d'un dispositif qui a permis d'envisager la trajectoire de la Corse vers le Très Haut Débit, à l'horizon 2030.

De plus, votre volonté, partagée unanimement par l'Assemblée actuelle, de concentrer cette manne financière sur l'emploi local est à souligner. Car, s'il est un dossier qui pourrait être qualifié d'historique au regard de l'employabilité qu'il représente pour notre jeunesse et son avenir, c'est bien celui-ci.

Au regard de l'envergure de ce projet ambitieux, a fortiori pour notre territoire, un calendrier établit le phasage suivant :

- la pose de 11 000 prises pour 2019
- puis de 2020 à 2023, à peu près 40 000 prises par an

Je rappelle que pour ma part que je n'avais pas participé au vote, étant septique sur les capacités du candidat à relever ce défi .on ne peut que garder en mémoire l'épisode de la Ville de Bastia qui, dès 2012, avait confié le déploiement de la fibre à SFR et qui avait dû finalement faire appel à l'opérateur concurrent (Orange) en octobre 2016 ; le candidat retenu initialement ne tenant pas ses engagements d'aménagement du territoire, ni en terme de délais, ni en terme techniques (puisque SFR procédait à un raccordement FTTB – Fiber to the building, déploiement aux limites techniques au vu de la sollicitation du réseau).

Je me doute, Monsieur le Président du Conseil exécutif, que vous avez pris toutes les assurances pour assurer le succès technique mais aussi humain de ce projet essentiel pour notre Ile

C'est donc, à ce titre que je vous interpelle aujourd'hui s'agissant d'un point d'étape technique :

- Combien de prises FTTH ont été posées à ce jour, et dans quelles zones ?
- Combien de nœuds de raccordements optiques (NRO), ont-ils été créés ?
- Comment la 5G qui va se déployer dès 2021 et est annoncée comme une autre révolution dans la transmission des données va-t-elle s'articuler ou non avec la fibre ?

Je vous remercie.